Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 27 mai 2026
Salle polyvalente de l'école Bellevie, Courroux, 19h30

Présent-e-s : M. Alain Eggimann, Boécourt ; M. Frédéric Juillerat, Haute-Sorne (suppl.) ; M. Julien Bourquard, Courchapoix ; M. Vincent Scherrer, Courrendlin ; Mme Cindy Spies, Courroux ; M. Christophe Badertscher, Delémont ; M. Marcel Vogel, Mervelier ; M. Michel Dominé, Mettembert ; M. Pierre Lovis, Val Terbi ; Mme Laurence Weiss, Rossemaison (rempl.) ; M. Ivan Santos, Soyhières ; Mme Janique Horisberger, Courtételle ; M. Nicolas Gagnebin, Châtillon

Excusé-e-s : M. Pascal Crétin, Haute-Sorne ; M. Yann Rufer, Rossemaison

Absente : Commune de Develier

Présidence : M. Hervé Froté, Pleigne

Secrétaire : Mme Catherine Friedli

Invité-e-s : M. Jean-Claude Finger, président SEDE
M. Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation SEDE
Mme Jocelyne Daneluzzi, caissière SEDE
Membres du Comité (présents : M. Basile Charmillot ; M. Benjamin Mamie ; M. Michel Arnoux ; excusés : M. Alain Tissot ; M. Nicolas Eichenberger ; M. Noël Saucy)

Ordre du jour :
1. Ouverture et salutations ;
2. Approbation du procès-verbal du 29 octobre 2025 ;
3. Approbation des comptes 2025 ;
4. Communications ;
5. Divers.

Décisions prises lors de la séance :
- ✓ Le PV de l'AD du 29 octobre 2025 est accepté sans remarque et à l'unanimité.
- ✓ Les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité.

---

1. Ouverture et salutations

M. Hervé Froté, président, ouvre la séance et accueille les personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'ordre du jour n'étant pas contesté, la séance débute.

2. Procès-verbal de l'AD du 29 octobre 2025

Le PV a été transmis par courriel et ne fait l'objet d'aucune remarque.
Retour au PV : M. Pierre-Michel Seuret répond à une observation de M. Christophe Badertscher lors de la dernière AD, sur le taux d'élimination des micropolluants. Les résultats mensuels de 2025 sont tous, à

l'exception d'un, au-dessus des exigences fédérales (taux d'abattement de 80%). C'est un savant dosage des micro-charbons (CAG) qui permet d'atteindre un résultat de 83.8% sur l'année (la base légale autorise annuellement deux analyses mensuelles inférieures au taux d'abattement de 80%).

Vote : à l'unanimité, le PV de l'AD du 29 octobre 2025 est accepté et sa rédactrice remerciée.

3. Comptes 2025

M. Pierre-Michel Seuret indique que le Bureau du Comité du 25 mars 2026 et le Comité du 29 avril 2026 ont donné un préavis favorable à ces comptes. Il observe qu'il est difficile de se projeter sur certaines dépenses et notamment le coût des matières premières, notamment en raison de la situation géopolitique mondiale.
Mme Jocelyne Daneluzzi présente les comptes 2025, qui ont été révisés par la fiduciaire FIDAG. La caissière fait part d'écarts entre le budget et les comptes à certains postes. L'exercice 2025 fait ainsi ressortir un excédent de charges à facturer aux communes de 62'893 francs, soit 2.89% de plus que le budget. La participation des communes pour l'exploitation s'élève à 2'168'296 francs. Le solde de 271'596 francs sera facturé tout prochainement. Pour le compte d'investissement, le montant facturé aux communes est toujours de 1'462'000 francs, ce qui correspond à 60% du CMV. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 981'951 francs (budget 2'305'000 francs), reportés au bilan.
M. Pierre-Michel Seuret indique qu'il y a parfois des déséquilibres entre le budget d'investissement et la dépense annuelle de ce poste. En effet, certains travaux d'assainissement sur la STEP et sur le réseau du collecteur intercommunal se passent sur plusieurs années. Il est important d'expliquer à la fiduciaire lors de la révision que les travaux prennent du temps et sont complexes dans certains secteurs de l'assainissement des eaux usées.

Vote : à l'unanimité, les comptes 2025 sont acceptés et la caissière remerciée pour son excellent travail.

4. Communications

M. Pierre-Michel Seuret commente un PPT.

Personnel

- Nomination d'un nouveau collaborateur par le Comité du 29 avril 2026, avec la fonction de responsable gestionnaire des réseaux et ouvrages. M. Jérémy Chételat de Montsevelier entrera en fonction au 1er septembre 2026, à un taux d'activité de 90%.
- Cet été, mise au concours du poste de comptable, en raison du départ en retraite de Jocelyne Daneluzzi fin 2026. Taux d'activité, 20%.
- Au 1er juin 2026, retour de M. Olivier Scheurer, en arrêt maladie suite à l'opération d'une hanche.
- En novembre 2025, M. Philippe Zuber a réussi son diplôme FES-CC exploitant de STEP.

STEP

- Analyses : suivi quotidien interne + RCJU (4 x an) et micropolluants (12 x an), actuellement ces analyses répondent aux exigences en vigueur. Elles sont déposées sur le site www.lesede.ch chaque mois et transmises à deux membres du Bureau du Comité.
- Grandes maintenances planifiées durant l'année : vidange du digesteur n°2, faite avec la collaboration de deux entreprises externes. Révision complète des bandes de transport des boues déshydratées. Grand service du CCF à 15'000h (avec changement des culasses, pistons, chemises, alternateur) le remplacement du CCF est planifié fin 2028 en même temps que l'assainissement de l'installation traitement du gaz. Remplacement des disques d'aération d'une biologie.
- Maintenance des infrastructures et agrégats : suivi selon planning annuel et système d'annonces en ligne en lien avec les heures de fonctionnement.
- TGBT (tableau général basse tension), nouveau local avec neuf cellules, les travaux sont terminés, réception de l'ouvrage, décompte des travaux validé au Comité du 29 avril 2026, crédit respecté. Grâce à cette infrastructure, il est possible de piloter les installations avec les nouvelles techniques en vigueur. A l'extérieur, une armoire est prête à être raccordée à une grande génératrice, le cas échéant.

- Assainissement du prétraitement (crédit validé par l'AD en mai 2025), appel d'offre symap pour le marché de service ingénieur (projet d'ouvrage et réalisation), adjudication de ce mandat au Comité du 3 décembre 2025, actuellement le projet est en suspens à la suite d'une procédure administrative.
- Transformation du bâtiment d'exploitation et aménagement des locaux et bureaux.
- La STEP sera tout prochainement équipée en fibre optique, avec augmentation de la bande passante à la clé, qui facilitera le pilotage par télégestion.

Réseau

Chantiers terminés

- Bassecourt, secteur H15-H16, chemisage 80m/DN800mm, décompte présenté et validé au Comité de février 2026 (mesure SEDE-PGGE ts4, en synergie avec la commune Haute-Sorne).
- Delémont, Quai de la Sorne, secteur B12-B18, chemisage 366m/DN900mm, réception de l'ouvrage faite en avril 2026, le décompte sera présenté au Comité de septembre 2026 (mesure SEDE-PGEE D24). Quelques sous-sols ont été inondés lors de forts orages survenus durant les travaux.

Chantiers en cours

- Assainissement du collecteur intercommunal dans la Combe de Soyhières sur 3206 m. Les travaux avancent avec deux équipes de génie civil sur le chantier, selon suivi du planning.
- Assainissement du collecteur à Courtételle, secteur D14-D15/80m/DN600, remplacement complet (mesure SEDE-PGEE eS3) ; secteur D1-D2 98m chemisage (mesure SEDE-PGEE eS4) à l'automne 2026 ; secteur D20 - D24 assainissement des chambres et chemisage (rue de la Sorne en synergie avec la commune).

Dossiers à l'étude

- Bassecourt mesure PGEE SEDE 207-208 en coordination avec tangente Nord-Est Haute-Sorne.
- Delémont Giratoire du Stand – Route de Porrentruy en coordination avec le SIN - Ville Delémont.

Maintenance et suivi du réseau

- Juin : fin du curage et visionnage secteur n°4.
- Octobre : curage et visionnage secteur n°5.

Problématiques diverses

- M. Pierre-Michel Seuret revient sur les mesures PGEE et ECP à engager dans les communes membres et indique que certaines actions prioritaires ne sont toujours pas réalisées. Les assainissements des infrastructures souterraines vieillissantes doivent rester prioritaires pour les communes membres comme pour le SEDE, au même titre que les assainissements réalisés à la STEP. Certains rapports d'état sont inquiétants et il ne faut pas tarder à assainir, aussi pour ne pas laisser cette tâche aux générations futures. Le nouveau collaborateur engagé au SEDE sera là aussi pour épauler les communes.
- Traitement de l'azote. Les Chambres fédérales vont légiférer sur un abattement de 80%. Le GRESE (Groupement romand des exploitants de STEP) a pris position lors de la consultation pour un abattement de 70%. Ce traitement est très énergivore.
- Micropolluants. Les Chambres travaillent aussi sur une extension de plusieurs centaines de STEP à équiper d'installations de traitement des micropolluants. Une réintroduction de la taxe des micropolluants est aussi évoquée, actuellement, pour les habitants reliés à une STEP équipée le montant en vigueur soit CHF 9.- n'est plus facturé ce qui est le cas pour le SEDE. L'ordonnance en consultation parle de CHF 7.- par habitant pour les STEP équipée et CHF16.- pour ceux qui n'ont pas d'installation en fonction. M. Christophe Badertscher estime que le montant de CHF 7.- est raisonnable, dans le sens où c'est un bien pour les rivières et/ou milieux récepteurs.
- Récupération du phosphore dans les boues. Des test pilotes sont réalisé par l'EAWAG et le VSA sur mandat de l'OFEV.

Questions :
M. Pierre Lovis, Val Terbi, demande comment se fait le découpage d'un chemisage dans un collecteur. Pierre-Michel Seuret explique que c'est un robot qui s'en charge dans les conduites de petit diamètre. Dans un grand diamètre, un opérateur se déplace dans la conduite et découpe la gaine. Il rappelle que le SEDE n'accepte plus les piquages dans le collecteur intercommunal, les eaux usées additionnelles doivent être raccordés dans une chambre. Il recommande aux communes de faire de même sur leurs réseaux.
M. Frédéric Juillerat, Haute-Sorne, s'inquiète de l'impact des revêtements phono absorbants sur les canalisations, situation observée récemment dans plusieurs communes. M. Pierre-Michel Seuret confirme qu'une discussion est en cours avec le SIN. Ce revêtement se dégrade en effet très vite et finit dans les réseaux collecteurs, ce qui implique lors du curage d'évacuer ce matériel vers la décharge contrôlée au SEOD, moyennant le paiement d'une taxe d'élimination.

5. Divers
M. Jean-Claude Finger Président du SEDE rappelle la richesse du travail engagé sur tous les fronts, maîtrisé remarquablement par le chef d'exploitation. M. Pierre-Michel Seuret rapportera à l'équipe d'exploitation le message du Président. Il remercie également son équipe pour son dévouement et sa disponibilité. Il a pu constater lors de récentes procédures d'engagements qu'il n'allait plus de soi de trouver du personnel, notamment pour le service de piquet, qui demande beaucoup de disponibilité et flexibilité. Le mode vie, ces dernières années, a beaucoup évolué entre vie de famille, travail, loisirs, etc. Les membres du Bureau et du Comité ainsi que les Délégués sont également remerciés pour leur engagement par le chef d'exploitation.

Constatant que la parole n'est plus demandée, le président lève la séance à 20h40.

SEDE
Catherine Friedli
Secrétaire